

Année 2017



Office Municipal du Tourisme
et du Thermalisme de Roquebillière



GUIDE DU PARTENAIRE

Cette année, pourquoi devenir
partenaire de votre Office de Tourisme ?

Notre objectif :

Vous offrir un vrai bénéfice dans le cadre de notre partenariat

**Vous apporter assistance et conseil
dans votre communication**

Cette année, devenez partenaire de votre Office de Tourisme :

DIFFUSION DE VOTRE INFORMATION VIA NOS OUTILS DE PROMOTION ET COMMUNICATION

Postage systématique de vos annonces et visuels sur différents médias :

- Sur les deux sites les plus importants de la vallée à savoir :
 - <http://www.vesubian.com>
 - <http://www.vesubie-mercantour.com>
- Sur le Facebook de l'Office,
- Via Emails à nos listes d'envoi,
- En vitrine de l'Office.

Pour les professionnels de l'hébergement :

- Envoi systématique par courrier de vos visuels et informations aux futurs touristes et curistes.
- Publication de votre hébergement sur le "Guide de l'Hébergement" de l'Office de Tourisme.

Sur notre site internet : Une rubrique « nos partenaires » vous est spécialement dédiée afin d'y faire figurer vos commerces, activités et services et vous permettre ainsi d'être présent sur internet.

Possibilité d'insérer vos propres visuels commerciaux dans le guide pratique du village (2000 copies).

MISE EN EVIDENCE DE VOS PRODUITS ET SERVICES

Mise à disposition de vos documents publicitaires :

- À l'intérieur de l'office, la disposition des documents donne une plus grande visibilité à vos brochure et cartes de visites.
- En vitrine, vos affiches sont en exposition.

Pour les artisans, un meubles est mis à disposition pour une exposition permanente et mettre en valeur vos produits.

Avec votre collaboration, sur la base de vos produits et métiers,
Durant la période estivale, l'Office organise des visites et des activités destinées aux visiteurs.

ET AUSSI...

Renvoi systématique des clients vers vos commerces et activités.

Conseil et appui dans l'élaboration de vos documents de communication (publicités, dépliants, affiches, etc.) annonçant vos manifestations ou votre activité.

Pour les associations partenaires : gestion des réservations lors de l'organisation de vos événements (repas, fêtes, réunions, etc).

Mise à disposition de la photothèque de l'Office en vue d'agrémenter vos visuels.

Représentation de vos activités et commerces lors de salons et manifestations (ex : bourse aux dépliants).

Toute proposition d'actions visant à soutenir votre activité ou votre commerce sera la bienvenue. Discutons-en !